

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC FREJUS 58 AV MAL DE LATTRE DE TASSIGNY 83600 FREJUS
déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.MME VAN ROMPAEY ANGELINA, gérant de la société AB CONCEPT MEUBLES, S.A.R.L. actuellement en
cours de formation dont le siège social se situe LE MISTRAL 412 BOULEVARD DE LA MER 83600
FREJUS, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement
libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble
des associés.

1er associé	MME VAN ROMPAEY ANGELINA	412 BLD DE LA MER 83600
Nombre de parts	10	
Montant versé	1 000 €	

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera
bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des
Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée,
conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 14 août 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)*lu et approuvé*

JST06

Marc DURAND
CHARGE D'AFFAIRES PROFESSIONNELS~~CIC Lyonnaise de Banque~~Résidence Hermès
58, avenue de Lattre de Tassigny
83600 FREJUS